



Caisse
Desjardins

des Cinq-Cantons

*Fière partenaire
du Brunnois !*

418 349-3333

Saint-Bruno - 25 octobre 2019



LA MAISON DES JEUNES ST-BRUNO A 30 ANS

Le coordonnateur de la Maison des jeunes de Saint-Bruno, Francis Allard, pose fièrement avec le certificat confirmant nos 30 ans d'implication remis par Centraide Saguenay-Lac Saint-Jean.

À la mairie.....	2	Maison des jeunes	7
Appel d'offre et petites annonces	3	Club Optimiste	8
Services communautaires	4	Sports et loisirs	10
Prévention incendie	5 - 6		

COMMANDITAIRES RECHERCHÉS :

Plusieurs commerces locaux annonçaient ponctuellement ou de façon régulière depuis plusieurs années. Nous poursuivons cette implication volontaire. Par contre, seulement des ententes mi-annuelles ou annuelles seront acceptées. Nous devrions être en mesure sous peu d'envoyer l'information aux commerces brunnois présentant les différentes options et les coûts. Il est toujours possible de vous informer si vous êtes intéressé par courriel à;

loisirs@ville.saint-bruno.qc.ca. ou en communiquant directement avec moi au 418 343-2303 poste 2605.

Nous sommes toujours ouverts aux recommandations ou commentaires si le tout est formulé de façon conviviale et respectueuse. Merci de nous faire confiance et ce dans l'intérêt de mieux servir la population locale.

Denis Boudreault, responsable

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2019

- Une collaboration financière a été autorisée aux Chevaliers de Colomb pour l'organisation de la fête « Célébrons les naissances » qui se tiendra le 10 novembre prochain.
- Le Conseil a autorisé l'achat de 120 tonnes de sel de déglçage tel que soumis par l'entreprise Sel Warwick .
- Le Conseil s'est engagé à contribuer au « Programme d'initiation aux sports de glisse », pour une période de 3 ans, qui sera offert aux jeunes de la 3^e à la 5^e année de l'école primaire St-Bruno.
- Le plan d'intervention 2019-2023 pour le renouvellement de conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées, préparé par la firme d'ingénieurs Norda Stelo a été approuvé.
- Un mandat d'accompagnement pour l'implantation de compteurs d'eau dans les municipalités de Saint-Bruno,

Hébertville, Hébertville-Station et Larouche, a été octroyé à la firme Tétra Tech.

- Le plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Bruno a été approuvé.
- Un mandat a été donné à la RISISS pour l'ensemble des procédures d'acquisition d'un outil d'alerte et de mobilisation pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.
- Une motion de félicitations a été octroyée à madame Dolorès Lavoie et monsieur Léon Bouchard pour leur implication bénévole au sein du comité St-Vincent-de-Paul de Saint-Bruno. Madame Lavoie et monsieur Bouchard se retire après avoir consacré plus de 14 ans à rendre service à certains membres moins nantis de notre communauté.

CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles. La personne aura à travailler un soir par 15 jours ou pour remplacer une bénévole qui ne peut se présenter le soir désigné à son horaire. Veuillez nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nouvel horaire de la bibliothèque

Le mardi de 13 h 15 à 15 h 15 et de 18 h à 20 h.
Le mercredi de 18 h à 20 h

Romans adultes : Délivrance T.1 La proposition
T.2 La confession
T.3 La résolution
Auteur : Chantale D'Amours

Histoires de femme T.4 : Agnès
Auteur : Louise Tremblay D'essiambre

Les ombres de Julia T.2 : La créature intérieure
Auteur : Catherine Égan

Anna et l'enfant-veillard
Auteur : Francine Ruel

Et maintenant
Auteur : Angélique Barberat

Le ciel de Darjeeling
Auteur : Nicole Vosseler

Romans jeunes : L'île aux mille sources
Auteur : Sarah Lark

Mission soccer T.1 La ligue secrète
T.2 Opération phénix
Auteur : Julie Royer

Billie Jazz T.1 : Les auditions
T.2 : Le grand spectacle
T.3 : Hip Hop
T.4 : Rythme d'enfer
Auteur : Geneviève Guilbault

Ti-Guy la Puck T.4 : Rendez-vous sur glace
Auteur : Geneviève Guilbeault

Documentaire adulte : Montcal, Général Américain
Auteur : Dave Noël

Appel d'offre

VENTE DU LAC LACHANCE

Lots 4 467 195, 4 467 196 et 4 467 197

La Municipalité de Saint-Bruno désire procéder à un appel d'offres pour la vente de l'immeuble « Lac Lachance ». Cet immeuble est un terrain vacant sans adresse civique localisé en arrière lot du Rang 9 Sud à Saint-Bruno, ayant déjà servi de bassin d'approvisionnement en eau potable. Il est constitué des lots 4 467 195, 4 467 196 et 4 467 197, totalisant une superficie de 69.9 hectares. L'ensemble de l'immeuble dispose d'un zonage municipal de villégiature et forestier. Des ouvrages de retenue et de gestion des eaux font parties dudit immeuble, lesquels ouvrages de retenue sont identifiés par le Centre d'expertise hydrique du Québec comme portant les numéros X0000806 (implanté sur l'immeuble vendu) et X0000964 et X0000965 lesquels sont implantés sur un lot voisin de l'immeuble vendu, sans que les titres de ces ouvrages et les accès à ceux-ci ne soient régularisés avec les propriétaires des immeubles voisins sur lesquels ils sont situés.

L'évaluation municipale de cet immeuble est disponible et un rapport d'évaluation privé réalisé en 2019 lui accorde une valeur de 52 000 \$. La Municipalité ne considèrera aucune offre inférieure à 52 000 \$ et elle se réserve le droit de ne donner suite à aucune offre reçue dans le cadre du présent appel de proposition. De même, la Municipalité devra soumettre les propositions reçues à un tiers bénéficiant d'un droit de préférence d'achat sur l'immeuble vendu. Ce tiers pourra choisir d'égaliser l'offre reçue et se porter

acqureur de l'immeuble. S'il choisit de ne pas l'acquérir, la municipalité pourra procéder à la vente avec la personne ayant formulé l'offre retenue.

Dans l'optique de bien faire connaître la situation et l'état de l'immeuble, la Municipalité précise que les ouvrages de retenue et de gestion des eaux qui sont attachés à l'immeuble (barrages no X0000806, X0000964, X0000965) sont assujettis à la Loi sur la sécurité des barrages et des conditions très strictes sont édictées à la Loi afin de maintenir ou de démolir lesdits barrages. La Municipalité met donc à votre disposition (sur demande) des expertises d'ingénieurs permettant d'évaluer l'ampleur des exigences de la Loi relativement aux ouvrages existants sur l'immeuble et à proximité. Enfin une partie de l'immeuble est inclus dans la zone agricole permanente, tel qu'illustré sur la carte disponible à l'adresse www.ville.saint-bruno.qc.ca.

La Municipalité accorde donc un délai de trente 30 jours afin de recevoir des propositions, soit jusqu'au vendredi 15 novembre 2019 avant midi, à la Mairie de la Municipalité située au 563 avenue Saint-Alphonse, Qc, G0W 2L0. Nous demeurons disponibles pour toutes questions ou commentaires.

Philippe Lusinchi

Urbaniste-DGA | Municipalité de Saint-Bruno

PETITES ANNONCES

IMPORTANT : Les petites annonces sont gratuites. Nous tenons à aviser les utilisateurs de ce service qu'aucune annonce ne sera conservée après la sortie du journal. Si vous désirez une parution supplémentaire, il faut appeler à la municipalité (418 343-2303) avant chaque date de tombée.

Offre d'emploi à temps partiel :

Nous avons un enfant qui requiert des soins particuliers. Nous aurions besoin d'une personne disponible

deux matins par 15 jours, soit le lundi et mardi de 6 h 15 à 7 h 45. Les tâches consistent à s'occuper de l'enfant et lui faire prendre l'autobus. Le salaire est défrayé par le chèque emploi services. Veuillez communiquer avec nous le soir : Demandez Hugo. Tél. : 418 487-4425

Sacrement de la confirmation pour adultes

Vous avez 18 ans et plus, vous pensez à vous marier ou à devenir marraine ou parrain mais vous n'avez pas reçu le sacrement de la confirmation? Une préparation débutera à la fin

de janvier 2020. La date limite pour vous inscrire est le 20 janvier.

Pour informations et inscriptions, communiquez avec madame Michelle Lajoie au 418 344-1523.

À donner :

Un téléviseur 32 pouces de marque Sony.
Tél. : 418 662-6710

HLM Saint-Bruno

Loyer 3 1/2, libre actuellement, refait à neuf. Pour personne seule, non fumeur et sans animaux. Pour toute information, Linda Pilote, directrice, 418 343-2829.



Avant l'arrivée de l'hiver et de la grippe, faites le plein d'énergie en vous offrant des repas complets et vitaminés livrés chez vous!

À prix très abordable, il s'agit d'une belle forme de répit des tâches quotidiennes. Contactez-nous pour obtenir des certificats cadeaux!

Présente chez vous!

Les municipalités de St-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville, St-Gédéon et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ont accès au service bénévole de livraison de repas chauds livrés à domicile deux fois par semaine et ce, à un coût abordable.

Pour qui?

Toute personne âgée de 65 ans et plus est admise automatiquement. Bon nombre de nos clients âgés de 65 ans et plus sont en bonne santé et l'utilisation de notre service agit à titre de répit de tâches quotidiennes. Nous agissons d'abord en prévention. Nous visons également le maintien à domicile de nos aînés en perte d'autonomie, des personnes

handicapées ou des personnes vivant de l'isolement social. Les personnes en convalescence ayant subi une chirurgie par exemple et son proche aidant peuvent également bénéficier du service. Une évaluation est faite au moment de la demande.

Service de livraison (Repas du Midi) :

*Le Lundi et Mercredi : St-Gédéon et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

*Le Mardi et Jeudi : St-Bruno, Hébertville-Station et Hébertville.

Coût : 9.00\$/repas (livraison incluse)
(Soupe, repas principal et dessert)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Téléphonez au 418 720-4669

(Lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00)

Bénévoles/Baladeurs recherchés :

À noter que si vous connaissez des personnes désireuses de faire du bénévolat auprès de notre clientèle, celles-ci peuvent se joindre à notre belle équipe pour la livraison des repas à domicile. Pour information : 418 720-4669.

Certificats cadeau disponibles.

*****La Popote roulante des cinq cantons est un organisme à but non lucratif*****

LA GUIGNOLÉE 2019

Comme à chaque année, le comité Saint Vincent de Paul de St-Bruno organise son activité de financement « La guignolée ». Cette activité a pour but de recueillir des dons (\$) afin de supporter ponctuellement des familles de Saint-Bruno dans le besoin. Un petit don de chacun de vous, peut faire la différence et ce tout au cours de l'année.

Encore cette année nous recueillerons des dons chez les commerces de Saint-Bruno le 21 et 22 novembre. Pour la population, des bénévoles se présenteront dans chaque foyer le 7 décembre (dons en argent svp).

Un rappel sera publié dans le prochain Brunois

Les membres du comité St-Vincent de Paul :

Micheline Morin, Véronique Lavoie, Sylvain Maltais, Cléo Gagnon et Christiane Bouchard

Le nouveau numéro de téléphone pour nous contacter en cas de besoin : 418 343-2127

Merci à l'avance de votre collaboration

Prévention incendie

LE RAMONAGE

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Ils permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques au nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Informez-vous auprès de votre municipalité de la réglementation en vigueur concernant le ramonage des cheminées.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, et ce, idéalement au printemps. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité du bois brûlé.

Dénicher un ramoneur compétent

Pour connaître la liste des ramoneurs certifiés de votre secteur communiquer avec le service incendie au 418 669-5060.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autre, les tâches suivantes :



- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composante, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

Avant de procéder à la première flambée de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Le chauffage au mazout ou à l'antracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonant la cheminée lorsque nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de

Prévention incendie

ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisque qu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

Qu'est-ce que la créosote?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir la formation de la créosote?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible

de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique) puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

Ted Ratté, capitaine à la prévention
Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur Sud
418 669-5001 poste 5088
ted.ratte@ville.alma.qc.ca



Maison des jeunes

MAISON DES JEUNES DE ST-BRUNO

La MDJ connaît un excellent début de saison depuis leur ouverture le 16 septembre dernier. Plusieurs jeunes brunois et brunaises viennent s'amuser et échanger à tous les soirs. Quelques activités spéciales sont prévues d'ici le congé des fêtes. Les animateurs sont présentement à préparer une soirée Halloween ainsi que deux soirées conférences. Plus de détails suivront sur notre page Facebook au cours des prochains jours – Maison des jeunes de Saint-Bruno.

Nous vous rappelons que la MDJ offre ses services aux jeunes de 10 à 17 ans de St-Bruno, et que nos heures d'ouvertures sont du lundi au jeudi de 17 h 30 à 21 h 00 et le vendredi de 18 h 00 à 21 h 30. Deux animateurs sont toujours sur place afin d'encadrer les jeunes et les activités.

30 ans d'existence

Cette année est un anniversaire bien spécial pour nous. Cela fait maintenant 30 ans que nous sommes ouverts et que nous sommes au service et à l'accompagnement des jeunes dans la municipalité de St-Bruno. Nous sommes très choyés de pouvoir compter sur l'appui de notre communauté dans la réussite de notre mission. Nous espérons fortement pouvoir le faire encore pendant plusieurs années.



Proxim

Heures d'ouvertures
Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 12 h



Revue de la médication

Une visite médicale à la clinique ou à l'hôpital signifie souvent qu'on doit assimiler rapidement une foule d'informations, parfois en période de fatigue et de stress. Pas étonnant qu'on oublie certaines choses!

Heureusement, votre pharmacien est là pour répondre à vos questions et faire le pont, si nécessaire, avec l'équipe médicale. Votre pharmacien peut également faire une "revue de la médication" au cours de laquelle il prendra le temps de discuter avec vous de chacun des médicaments qui vous ont été prescrits.

Différentes questions seront abordées pendant ce rendez-vous, notamment : les connaissances que vous avez au sujet de votre traitement et de ses objectifs; votre capacité à suivre correctement votre traitement; et les effets ressentis de vos médicaments.

Vos réponses aideront votre pharmacien à bien évaluer votre traitement, mais surtout, vous aideront à mieux le comprendre et ainsi, à mieux le suivre.

550, St-Alphonse, Saint-Bruno G0W 2L0 | 418 343-3434

Pharmaciens-propriétaires affiliés à : Proxim



MARC LAROUCHE
MARIK PILOTE
PHARMACIENS

CLUB OPTIMISTE DE ST-BRUNO

Gardiens avertis

C'est le vendredi 11 octobre dernier qu'a eu lieu l'activité Gardiens Avertis. Au total, 21 jeunes de l'École Primaire St-Bruno ont participé à la journée de formation. Le but

de ce cours est d'offrir des techniques de secourisme et d'approfondir le sens des responsabilités des jeunes de 6^e lors de la garde d'enfants.



Tournoi Bantam

C'est lors de la dernière réunion régulière, dimanche le 13 octobre 2019, que nous avons remis notre cotisation annuelle au hockey mineur de St-Bruno. C'est avec la 50^e édition du Tournoi Bantam, présentée en 2019, que nous avons pu remettre un chèque de 1 230,00 \$ à M. Denis Boudreault, représentant de l'organisation. Nous sommes fières de pouvoir contribuer au développement des jeunes hockeyeurs du milieu, et ce, depuis plusieurs années maintenant.

Sur la photo, M. Francis Allard, président du Club Optimiste, M. Denis Boudreault, représentant du hockey mineur de St-Bruno, et M. Martin Bouchard, président du Tournoi Bantam.



Bingo Tupperware

Le Club Optimiste revient avec son bingo Tupperware cette année. L'activité aura lieu le mercredi 6 novembre prochain à la Salle Multifonctionnelle de St-Bruno. Ceux et celles intéressés à l'achat de billet, veuillez contacter les personnes ci-dessous.



TupperGo

Au profit du Club Optimiste de St-Bruno
Le Mercredi 06 novembre 2019 à 18h30
Salle Multifonctionnelle de St-Bruno - 563, Avenue St-Alphonse
En collaboration avec Caroline Guay et Linda Pilote Équipe - Les Dynamiques

Billets en prévente: 20\$
A la porte: 25\$

Carte supplémentaire: 5\$

**CADEAU
À L'ENTRÉE**

Ouverture des portes 17H30
Informations: Caroline Guay: 418.343.3895
Linda Pilote: 418.343.2829
Colette Lamontagne: 418-343-2608



De la «cup» à la table!



**Un jardin
qui grandira,
grâce à vous!**

Apportez vos «cups»
dans l'un des centres
de services de la
Caisse Desjardins
des Cinq-Cantons.

Une initiative écoresponsable
et de développement durable
**Récupération de
vos «cups» à café**

Un regroupement
d'acteurs du milieu
**Une Caisse, un service
de garde, une école et
des bénévoles engagés**

Des retombées au bénéfice
de la communauté
Un jardin nourricier

DÉBUT DE SAISON INTÉRESSANT À L'ARÉNA SAMUEL-GAGNON ET AU GYMNASÉ

Depuis maintenant un mois les activités automne-hiver 2019-2020 sont débutés au gymnase et à l'aréna Samuel-Gagnon. Concernant le gymnase toutes les activités soient badminton, cardio-musculation, tae kwon do, hockey cossum et Tabata ont reprises et plusieurs jeunes et adultes y participent hebdomadairement à raison d'une ou deux fois. L'horaire affiche complet sur semaine en soirée.

Pour l'aréna Samuel-Gagnon toutes les équipes du hockey mineur de M.A.H.G. à Bantam ont amorcés leur entraînement et nous sommes à compléter les équipes d'entraîneurs pour chacune de ces équipes. La saison de hockey s'amorçait le 18 octobre dernier pour le Bantam. Les Atomes amorceront leur saison le 1^{er} novembre et les Novices et M.A.H.G. devrait le faire à la mi-novembre.

Quant à la nouvelle équipe sénior elle a amorcée sa saison locale le 5 octobre dernier face à Dolbeau. Cette première partie s'est soldée par une défaite de 8 à 6 dans un match âprement disputé et une remontée de Dolbeau en 3^e période leur a permis de repartir avec la victoire. En général le spectacle offert lors de cette première partie a plu aux spectateurs présents et ces derniers ont constatés que le spectacle était intéressant et le jeu était axé sur la rapidité. Aux dires de l'entraîneur-chef Éric Gauthier ce dernier mentionnait qu'il était optimiste quant à la suite des choses. Au fur et à mesure que la saison va progresser nous devrions voir une amélioration dans la cohésion du jeu et il tient à préciser que 80 % des joueurs n'avaient pas évolué dans le contact physique « mise en échec » depuis plusieurs années ce qui prendra encore quelques parties d'ajustement.

Voici les activités à venir :

Patinage pour tous (payant)

Vendredi 25 octobre, 1^{er} novembre et 8 novembre de 19 h à 19 h 55

Samedi 26 octobre

Partie Benjamin à 13 h 30 et **Cadet D2** à 15 h

Dimanche 27 octobre à 13 h

Partie Pee-Wee AAA Relève

Show Case Bantam « BB »

Samedi 2 et dimanche 3 novembre des parties de cette ligue regroupant Alma, Chicoutimi, LaBaie, Chibougamau, Baie-Comeau et Sept-Îles seront disputées de 9 h à 17 h en fin d'après-midi pour ces deux journées.

Samedi 9 novembre

Partie Pee-Wee AAA à 13 h, **Partie Cadet D** à 15 h et

Partie Sénior Charlevoix Vs St-Bruno en soirée à 20 h

Dimanche 10 Novembre à midi

Partie Pee-Wee AAA

Bienvenue à tous!